

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE
DU 8 MARS 2016
ECOLE MATERNELLE ET ELEMENTAIRE

Membres du conseil d'école

Mairie : Mme Dorly, Mme Buttez,

ATSEM : Mme Saporito,

Parents délégués : Mme Grare, Mme Balme, Mme Blache, Mme Mieton, Mme Michoud, Mme Bazzoli, Mme Bec, Mme Gamet,

Enseignants : Mme Chervet, Mr Chareyre, Mme Giraud, Mme Iserable, Mr Soranzo, Mme Haegel, Mme Guérin, Mme Beaup,

Excusés : Mme Puig, Mme Gutierrez, Mr Michaud, Mme Peytavin, Mme Revol, Mr Faure. Mr Barral-Barron.

Point sur les effectifs

- **En maternelle**

Actuellement, l'effectif est de 87 enfants soit :

35 PS après 1 départ le 12/02,

31 MS après 1 arrivée le 04/01,

21 GS.

Au 05/04/16 : l'école comptera 2 enfants de plus dont un en PS et un en GS, donc 89 enfants au total.

Pour la rentrée 2016-2017 : les inscriptions se font depuis le 15 février, plus ou moins 22 PS sont inscrits.

- **Ecole élémentaire**

L'effectif est de 162 élèves, dont une arrivée en CP et une autre en CP-CE1. Ce qui fait une moyenne de 27 élèves par classe. Il manque quelques élèves pour envisager l'ouverture d'une classe.

A la rentrée prochaine, une classe va fermer à la Sône. La mairie explique que plusieurs dérogations ont été refusées d'autres sont en attente. Elles ne comptent pas pour l'ouverture d'une classe.

Si une classe s'ouvre, les demandes de dérogations seront reconsidérées.

Point sur le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)

Ce plan a été élaboré en 2001 avec la participation d'un cabinet d'étude, de la mairie et des enseignants, suite à la crue du Merdaret en 2000.

- **A l'école maternelle**, le plan est affiché dans chaque classe, chaque lieu de passage.

Selon la catastrophe (inondation, tempête, nuage toxique, séisme), les actions menées sont recensées sur des fiches dans chaque classe et chaque membre du personnel a une tâche définie.

Un exercice d'inondation a été réalisé le 17/12/15 en présence des pompiers, des adjoints et du service technique. Dans ce cas, les enfants se sont rendus à la bibliothèque Léa Blain en 7 minutes.

Quelques petits problèmes ont été relevés, résolus ou sont à résoudre (clé du portail de Léa Blain grippée, badges d'entrées à reconfigurer, montée d'escalier un peu laborieuse).

La maternelle possède une valise PPMS confiée à une ATSEM contenant une mallette de secours, la liste des élèves,

Le document PPMS a été envoyé à l'inspection en janvier.

Un autre exercice d'évacuation est prévu dans l'année.

En début d'année, une lettre a été remise aux parents concernant la conduite à tenir en cas de catastrophe naturelle.

- **Ecole élémentaire**

L'exercice d'évacuation a été réalisé le 17/12/15. Le PPMS a été transmis à l'IEN.

En cas d'inondation ou de crue torrentielle (seul risque significatif retenu) les élèves du bâtiment Léa Blain doivent évacuer à la salle Collenot, ceux du bâtiment Jean de la Fontaine au premier étage de la mairie. Si l'eau est déjà présente sur le parcours, tout le monde se réfugie au premier étage du bâtiment Léa Blain. C'est le deuxième exercice effectué depuis l'élaboration de ce plan.

L'évacuation s'est passée rapidement et dans le calme.

Quelques problèmes ont été constatés également : téléphone défectueux, problème de clés pour l'accès à la mairie et à la salle Collenot.

Mairie : proposition de nouveaux appareils téléphoniques avec sonnerie forte.

Le PPMS est différent du plan d'évacuation d'incendie dont les exercices sont effectués plusieurs fois dans l'année.

Projets d'activités

- Côté école maternelle :

PS :

Les enfants ont pu travailler avec une intervenante en **arts plastiques** par demi-groupes, pendant 4 séances. Le thème étant le voyage autour du monde, l'activité est financée par le Sou des écoles.

29/01 : **animation** par Sandrine la bibliothécaire,

11/03 : **carnaval**, en cas de mauvais temps, il aura lieu à l'intérieur,

9-10/06 : **exposition** de toutes les activités faites par les enfants à la salle Vincendon Dumoulin,

24/06 : sortie de fin d'année.

GS :

Séances piscine à partir du 25/03 pour 12 séances tous les vendredis avec les CP de Mme Puig, accompagnés par 4 parents (grand merci), 2 maîtres nageurs et Mme Lacoste.

- Côté élémentaire :

Les séances de piscine ont commencé le 29/01 (8^e séance à ce jour) à raison de deux par semaine. Les enfants sont très à l'aise, les progrès sont plus rapides. Ces séances concernent les CP, CE1, CE1-CE2 et nécessitent la présence de 2 parents. Remerciements aux parents qui accompagnent.

« **Le voyage d'une goutte d'eau** », subventionné par la communauté de communes concerne les 3 classes de Léa Blain. Les 3 sujets sont l'eau dans l'école, l'eau dans le village et le Merdaret qui nécessitera un déplacement à Saint Hilaire financé par le Sou des écoles.

Le projet Euro 2016 (football) comprend 6 séances, il débutera le 25/04 et s'achèvera le 17/06. Cette activité se déroulera au stade et sera organisée avec Antoine Henry.

Claire Vallet prépare un spectacle « **bal folk** » avec les enfants le **27 mai** à 20h à la salle Vincendon Dumoulin.

Parents, préparez-vous à danser avec vos enfants.

Salon du livre les 12-13 mars à Saint Marcellin.

Les CM1 rencontrent Antoine Guillopé à la médiathèque vendredi 11 mars à 14h, les parents sont conviés. Un atelier dessin est prévu avec l'auteur. Un travail de lecture, écriture et d'illustrations a été réalisé autour de l'auteur.

Kermesse le 17/06.

Points concernant la mairie

- La maternelle

Remercie la mairie pour les meubles à casiers (livrés ce mardi) à l'entrée, destinés à recevoir les couvertures des MS pour une meilleure hygiène.

Demande budgétaire : TBI pour les GS et MS.

Demande de renouvellement : vélos et chaises.

- Léa Blain

Demande pour une liste de matériels et de travaux transmise à la mairie. En attente de retour.

Intervenant en musique (suite à l'annonce du départ à la retraite de Claire Vallet et au non remplacement de son poste) : La mairie nous informe qu'une mutualisation entre 3 communautés de communes est en cours concernant ce sujet. Sur cette question, une rencontre entre les enseignants et les élus est prévue le 18 mars. Un retour sera fait aux parents délégués.

Questions des parents

Les enseignants ont-ils besoin d'avoir un compte rendu de ce qui se passe à la cantine ?

Même si les enseignants sont au courant des problèmes rencontrés à la cantine, ils doivent être gérés par le personnel de la cantine, les parents seront avertis si besoin. Toutefois, les cas particuliers sont évoqués en réunion avec l'équipe éducative.

Pourquoi le service minimum en cas de grève n'est pas mis en place ?

La mairie n'a pas le nombre de personnes compétentes suffisant pour assurer la surveillance de 30 enfants par classe et ce serait aller à l'encontre du choix des personnes grévistes. Ce service minimum imposé par l'Etat révèle son désengagement.

La mairie a proposé plusieurs solutions de garde à la maman qui a rencontré ce problème le jour de la grève.

Pourquoi les parents sont obligés de payer les TAP 30 euros par enfants et par trimestre?

Cette solution a été choisie par rapport aux contrats d'embauches des intervenants qui se font par trimestre. C'est le même système que pour la garderie c'est à dire une adhésion. Mais il est possible de discuter de ce sujet avec tous les responsables concernés.

Pourquoi les enseignants gardent certains enfants pendant la récréation pour finir de copier une poésie ou un autre travail ?

En général, il est permis à l'élève de terminer un travail dans la classe si cela n'a pu être fait dans le temps donné pendant le cours.

Parents

Merci de penser à désinscrire vos enfants de la garderie si vous ne les mettez pas. Tous les matins à 8h, le personnel récupère la liste des enfants inscrits. C'est une question de sécurité pour vos enfants.

Merci de ne pas laisser de message sur les répondeurs car ils ne sont pas lus systématiquement.

Prochain conseil : vendredi 03/06 à 18h.

Présidente de séance
Mme Chervet

Secrétaire de séance
Mme Blache

